



Communication de septembre 2020



Nous espérons que vos enfants ont fait une bonne rentrée et qu'au stress et à l'inquiétude du premier jour se sont substitués la joie de se retrouver et le plaisir de la découverte. Bienvenue à tous les nouveaux élèves. Nous leur souhaitons de trouver très vite leurs repères et plein de nouveaux amis.

- Cette communication vous sera transmise chaque début de mois suivant 2 modalités :
 - Document papier donné à votre aîné dans l'établissement.
 - Mise en ligne sur le site de l'établissement (partie actualités du site : <https://www.ecbruz-sterblon.org/etablissements-prives-commune-de-st-erblon/ecole-saint-jean/actualites>).
 - Envoi sur la boîte mail que vous nous avez transmise.

- **Réunions de classe :**

*La rentrée étant donc faite, nous vous invitons dès à présent à noter sur votre agenda les différentes dates de réunions où vous pourrez rencontrer l'enseignant de votre enfant, prendre connaissance du programme et des projets d'année. Ces réunions permettent de faciliter la scolarisation de votre enfant, **merci de faire tout votre possible pour être présent ou vous faire représenter (grands-parents ...)**.*

Ces réunions ont lieu dans la classe de votre enfant :

Classes	Dates
CP Gaëla	Lundi 14 septembre de 17h45 à 18h45
CE1 Gaëla	Mardi 15 septembre de 17h45 à 18h45
CM1 Isabelle et Charlyne	Jeudi 17 septembre de 17h45 à 18h45
CM1 Anne-Cécile	Jeudi 17 septembre de 17h45 à 18h45
CM2 Isabelle et Charlyne	Lundi 21 septembre de 17h45 à 18h45
CE2 Anne-Cécile	Mardi 22 septembre de 17h45 à 18h45
GS Nolwenn et Lucie	Lundi 28 septembre de 17h00 à 18h00
CP Nolwenn et Lucie	Lundi 28 septembre de 18h00 à 19h00
TPS/PS Anne-Caroline	Mardi 6 octobre de 17h45 à 18h45
MS Anne-Caroline	Jeudi 8 octobre de 17h45 à 18h45

Merci de compléter le coupon au bas de cette communication pour savoir si vous serez présent.

Un seul parent par famille, port du masque obligatoire.

- **Quelques informations pour cette rentrée :**

- Arrivée de Mme Charlyne Delibes pour les vendredis en classe de CM1 CM2 .
- Arrivée de Mme Lucie Revel pour les lundis et jeudis en classe de GS CP.
- Arrivée de Mme Floriane Simonet, personnel d'éducation.

- **Des équipements nouveaux pour cette rentrée :**

- La classe de GS CP vient de recevoir pour les CP du mobilier, tables et chaises neuves. Un nouveau photocopieur couleur est arrivé cet été. Prochainement plusieurs salles de l'école seront équipées de placards fixes. (Salle de sieste, salle du personnel, local de rangement jeux de cours maternelle et local rangement proche de la cantine).

- **Vigipirate :** La Préfecture nous demande de continuer à appliquer les mesures suivantes :

- Continuer à Informer la communauté éducative ;
- Organiser l'accueil aux entrées des établissements (contrôles, fermeture des portails) ;
- Faire en sorte d'éviter, tout attroupement de personnes en proximité de l'établissement ;

Merci aux familles de respecter pour la sécurité des élèves les règles concernant l'entrée et la sortie des classes en élémentaire et en maternelle.

- Les portails s'ouvrent de 7h30 à 8h30, la classe commençant à 8h30.
- La sortie le midi se fait de 11h45 à 12h00.
- Les enfants reprennent à 13h30, le portail est ouvert dès 13h15.
- La sortie du soir se fait de 16h30 à 16h45.

- **Rythmes scolaires:**

Comme annoncé cet été, le rythme des 4 jours de classe est celui de la rentrée jusqu'à une date non connue à ce jour.

- **APC : chaque Jeudi et mardi de 16h45 à 17h15.**

Ce temps d'aide pédagogique complémentaire consiste en de petits groupes d'élèves qui approfondiront une notion, retravailleront des points plus fragiles. Les enseignantes par période établissent la liste des élèves pouvant être concernés, nous vous informons alors par un document dans la pochette de liaison. Il vous appartient ensuite d'autoriser ou non cette aide apportée à votre enfant.

Cette aide concerne les élèves de MS au CM2.

- **Etude surveillée :**

- Pour les élèves de CE et CM, elle se déroule de 16h45 à 17h45 dans la classe des CE2 CM1 avec Mme Nathalie DAUVERGNE.

- Pour les élèves de CP, elle se déroule de 16h45 à 17h15 dans le même lieu.

- **Evaluations diagnostiques :** Courant septembre, les élèves de CP et CE1 passeront les évaluations nationales. Il s'agit d'un outil nous permettant d'avoir un bilan de leurs compétences scolaires en ce début d'année afin d'organiser les aides auprès des enfants. Merci de l'aborder comme tel et de le relativiser auprès des élèves.

- **Abonnements : Ces jours ci, vous allez recevoir les diverses propositions d'abonnements à des revues d'enfants. (école des loisirs, Fleurus presse, Bayard (après la Toussaint).**

1/ L'école des loisirs :

Choisir abonnement regroupé pour avoir un tarif préférentiel. Les livres sont distribués par l'intermédiaire de l'école chaque mois.

Chèque à libeller à l'ordre de « MAX / Société générale.»

2/ Fleurus presse :

Déposer la demande à l'école. Chèque à libeller à l'ordre de « Fleurus presse ». Les revues arrivent à la maison.

Les abonnements que vous prenez par l'intermédiaire de l'école permettent d'avoir des abonnements gratuits pour les classes.

Pour cela remettre les bulletins d'abonnements ainsi que les chèques à l'école qui se chargera de les transmettre aux éditeurs.

Dernier délai pour déposer son abonnement : Vendredi 25 septembre 2020

- **Musique**

- Les élèves de la classe d'Anne-Caroline vont bénéficier de l'intervention de Céline musicienne, une fois par semaine durant 8 semaines les lundis matins. Début courant septembre.

- Les élèves des classes de Nolwenn, Gaëla, Anne-Cécile et Isabelle auront l'intervention d'une musicienne intervenante, Céline, toutes les semaines les lundis matins jusqu'en janvier environ.

- **Séances de natation et test aquatique : Les élèves de GS, CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 se rendront à la piscine de la Conterrie.**

GS CP CE1 : vendredis 26 mars au 23 avril 2021 (5 séances)

CE2 CM1 CM2 : lundis du 22 mars au 10 mai 2021 (5 séances)

Pour accompagner vos enfants au bord du bassin et ainsi contribuer à la sécurité des séances, il faut avoir l'agrément au test aquatique.

Date du test : **Le mercredi 9 septembre à 18h00** à la piscine de Chartres de Bretagne.

Il est indispensable d'être inscrit pour se présenter au passage de ce test, vous faire connaître auprès du chef d'établissement.

En quoi consiste le test ?

Enchaîner en continu :

- une entrée dans l'eau (en plongeant ou en sautant)

- un déplacement sur une distance de 25 m (nage ventrale) sans appui et sans matériel de flottaison ou de propulsion.

- la récupération d'un objet à 1, 80 m de profondeur sans aide (immersion dans la continuité de la nage ou plongeon canard).

M. ou Mme

sera présent à la réunion (ou aux réunions) de classe de notre (nos) enfant(s) :

Prénom :	Prénom :	Prénom :	Prénom :
Classe :	Classe :	Classe :	Classe :

Inscrire les prénoms du(des) enfant(s) et classe(s) pour laquelle(lesquelles) vous serez présents.

Ne sera pas présent.

Date et signature